

Compte-rendu du conseil municipal du 16 avril 2018 à 19 H 00

Etaient présents : LEDAUPHIN M, P.JAUSSAINT, JC.BONNAUD, R.TESTON, PH.GOMEZ, R.SOULERIN

Représentée : L.ALLEFRESDE

Excusés : N.POLITZER, R.PETROLACCI

1) **Délibération** : Vote taux taxes locales 2018

Monsieur le Maire propose une augmentation différenciée des taxes à hauteur de

	Taux de référence de 2017	Taux Votés 2018
Taxe d'Habitation	9.01 %	10.36 %
Taxe Foncière (bâti)	2.16 %	2.81 %
Taxe Foncière (non bâti)	22.42 %	25.78 %

Vote : unanimité pour

2) **Délibération : participation frais fonctionnement écoles**

M.le Maire fait lecture aux membres présents des propositions de la mairie de Chassiers de participation aux frais de fonctionnement de l'école pour l'année scolaire 2017/2018

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de participer aux frais de fonctionnement de l'école de Chassiers à hauteur de 866,53 €/enfant ainsi qu'au coût des rythmes éducatifs soit 143, 77 € par enfant y participant pour l'année scolaire 2017/2018.

Vote : unanimité pour

M.le Maire propose de renouveler la participation aux frais de fonctionnement de l'école privée de Largentière à hauteur de 650 €/ enfant pour l'année scolaire 2017/2018.

Vote : 6 pour 1 contre

3) **Délibération : demande de subvention DETR et DSIL**

Concernant les travaux de rénovation du bâtiment communal abritant la salle polyvalente et l'appartement communal, M.le Maire propose de solliciter la DETR et la DSIL 2018 pour financer une partie des travaux.

Vote : unanimité pour

4) **Délibération : BP 2018**

Après présentation du budget ce dernier est voté à l'unanimité par chapitre.

Equilibre en section de Fonctionnement : 139 793, 85 €

Equilibre en section d'investissement : 120 729, 25 €

Le détail est disponible en mairie

Vote : unanimité pour

5) Délibération : clôture régie de recettes

Par délibération du 20 février 2011 une régie de recettes a été créée pour encaisser les recettes des spectacles et animations organisés par le Festival en Ligne.

La commune ne souhaite plus être organisatrice de ces spectacles et M.le Maire propose de clôturer la régie de recettes.

Vote : unanimité pour

6) Délibération : étude projet installation éoliennes

M.le Maire rend compte au conseil de la réunion avec l'entreprise RP GLOBAL qui aurait un projet d'installation d'éoliennes sur la commune.

3 zones d'études ont été repérées.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, donne son autorisation à l'étude d'installation d'éoliennes sur les 3 zones retenues par l'entreprise RP GLOBAL sans aucun engagement de la commune.

Vote : unanimité pour

La séance est close après quelques questions et communications diverses